



SVFA
Schweizerische Vereinigung
der Fischereiaufseher

ASGP
Association Suisse
des Gardes-pêche

ASGP
Associazione Svizzera
dei Guardiapesca

Profil de la profession

Garde-pêche avec brevet fédéral

Domaine d'activité :

Les gardes-pêche avec brevet fédéral sont chargés de la surveillance des populations de poissons et d'écrevisses et de leurs habitats et veillent au respect de la réglementation en vigueur en matière d'utilisation et de protection des eaux. En tant qu'employés du canton, ils sont en général responsables des eaux d'un territoire donné et constituent un organe de la police judiciaire. Dans certains cantons, ils dirigent également des établissements de pisciculture.

Leurs principaux interlocuteurs sont les responsables et agents communaux, les services administratifs, les exploitants d'installations hydroélectriques, les pêcheurs professionnels et amateurs et les agriculteurs. Dans certains cantons, ils travaillent également en étroite collaboration avec des gardes-pêche bénévoles.

Principales compétences opérationnelles :

Les gardes-pêche

- contrôlent et améliorent l'état des milieux aquatiques ;
- remplissent des missions de police des pêches ;
- gèrent les populations de poissons et d'écrevisses ;
- surveillent les populations de poissons et écrevisses et relèvent leurs effectifs ;
- organisent leur travail et celui de leurs collaborateurs ;
- informent le public et les professionnels.

Pour pouvoir remplir ces fonctions avec professionnalisme, les gardes-pêche disposent de solides connaissances en écologie des eaux, en ichtyologie et en astacologie (sciences des poissons et des écrevisses), en gestion de la pêche, ainsi que dans les domaines technique et juridique.

Ils doivent faire preuve d'un certain talent de négociation, d'une autorité naturelle et d'une certaine habileté manuelle. Par ailleurs, ils doivent avoir des facilités à communiquer et à travailler et penser de manière pluridisciplinaire et disposer de bonnes capacités d'observation.

**SVFA**

Schweizerische Vereinigung
der Fischereiaufseher

ASGP

Association Suisse
des Gardes-pêche

ASGP

Associazione Svizzera
dei Guardiapescia

Exercice de la profession :

Les gardes-pêche travaillent de manière quasiment indépendante. C'est en général seuls qu'ils patrouillent sur leur territoire ou travaillent à la pisciculture. Ils sont donc souvent amenés à prendre des décisions rapidement et sans concertation.

Dans le cas d'interventions de génie civil dans les milieux aquatiques ou à leurs abords, ils travaillent en collaboration avec les autorités, les maîtres d'œuvre et le public afin de dégager des solutions ayant le moins d'impact possible sur les habitats et la faune aquatiques. Ils doivent alors mobiliser toutes leurs capacités de négociation et de communication et se servir des moyens que leur offre la loi.

En cas d'urgence – mortalités subites de poissons, dysfonctionnements à la pisciculture, etc. –, ils peuvent avoir à intervenir de jour comme de nuit. Les gardes-pêche doivent donc être joignables et disponibles même en dehors des heures de service.

Les gardes-pêche travaillent en plein air, en pisciculture et au bureau. Le travail de terrain doit être effectué par tous les temps, qu'il neige, qu'il vente ou qu'il pleuve. Les gardes-pêche doivent donc faire preuve d'une bonne résistance physique. Par ailleurs, leurs missions de police exigent également une grande solidité psychique.

Pour pouvoir exercer leur métier, les gardes-pêche doivent impérativement disposer d'une excellente connaissance du territoire dont ils ont la charge. Ils sont ainsi en mesure d'évaluer les effectifs des populations de poissons et d'écrevisses ou de diriger des excursions pour les adultes ou les scolaires. Ils doivent ensuite avoir une parfaite connaissance de la législation en vigueur. Cette compétence leur est indispensable pour toutes leurs interventions de police comme le contrôle de la pêche professionnelle ou de loisir ou la répression des interventions ou actions illicites dans les milieux aquatiques. Ils doivent alors faire preuve d'assurance et d'autorité.

Les gardes-pêche doivent également disposer d'une certaine habileté manuelle pour l'utilisation et l'entretien des outils et appareils et pour leur travail en pisciculture.

Apport de la profession à la société, à l'économie, à la nature et à la culture

Les milieux aquatiques, et donc l'habitat des poissons et écrevisses, font l'objet d'usages multiples et variés comme les prélèvements d'eau, l'exploitation de la force hydraulique ou l'extraction de graviers. Les gardes-pêche veillent à ce que les besoins de la faune aquatique soient acceptés et considérés dans ces activités. Ils agissent en faveur des habitats aquatiques et riverains en apportant leur soutien aux revitalisations fluviales ou en veillant à un entretien naturel des rives, par ex.

Lorsque les exigences et habitats de l'Homme et des poissons ou écrevisses entrent en concurrence, les gardes-pêche recherchent des solutions consensuelles. Ils contribuent ainsi à une bonne protection des poissons et écrevisses et de leurs habitats tout en assurant l'avenir de la pêche.

Les gardes-pêche sont des ambassadeurs de l'eau, en tant que ressource vitale et élémentaire. Ils ont conscience de donner l'exemple et se comportent en conséquence.

Par leur activité de contrôle des pêcheurs professionnels et amateurs, les gardes-pêche contribuent fortement à ce que la pêche soit pratiquée dans le respect du bien-être des animaux. Par ailleurs, ils fournissent une aide précieuse à la recherche appliquée par le biais de leurs relevés compétents des populations de poissons et d'écrevisses.